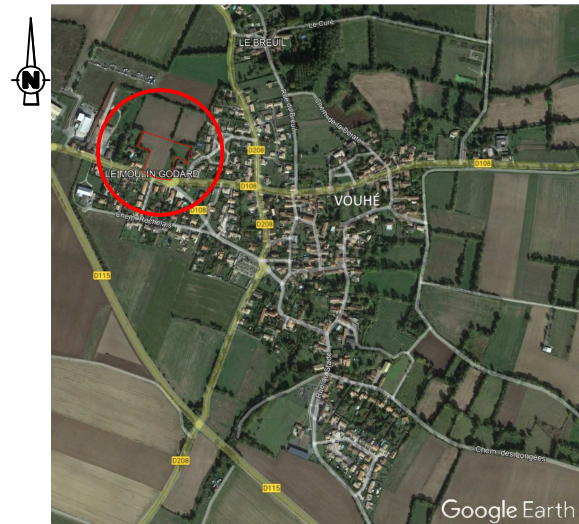


Plan de situation



Situation parcellaire



Légende

- Périmètre du lotissement
- Parcellaire
- Bordure T2 vue 0.14 m
- Bordure CR2 vue 0.00 m
- Bordure structurante PVC
- Enrobé
- Béton désactivé ou similaire
- Chemin piéton calcaire stabilisé ou similaire
- Pelouse
- Massif arbustif
- Haie champêtre en fond de lot à planter par l'acquéreur
- Zone non aedificandi
- Arbre projeté
- ☀ Candélabre projeté
- Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5m
- Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5m



Photos non contractuelles



Photo non contractuelle

Position des coffrets et regards
(Electricité, Télécom, eau potable)
Recolement du 09/10/2023

■ Electricité

■ Télécom

○ Eau potable

Tabouret de branchement
eaux usées



○ Borne nouvelle



0.00

Altitude terrain naturel

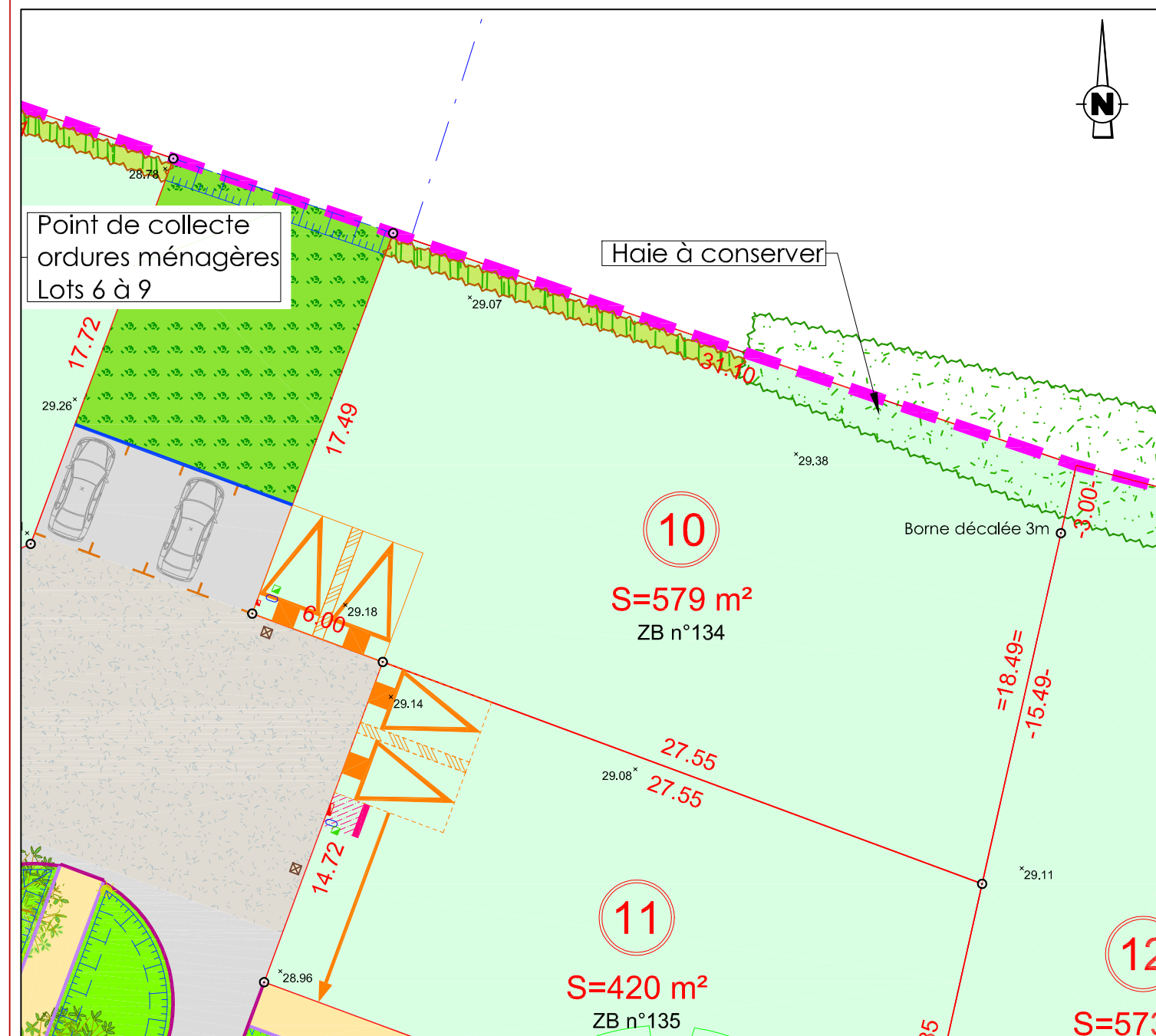
CHARENTE-MARITIME COMMUNE DE VOUHÉ

Lotissement "Le Meunier"

Permis d'Aménager n° PA 017482 22 A0002 M01

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DEFINITIF LOT 10

Section ZB n° 134 - Superficie : 579 m²



ATTENTION

Construction:

L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.

Ouvrages hors sols:

Avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (eau potable, eaux usées, électricité, télécom, candélabres).



Cabinet LEGLISE MOUNITZ Conseils

Echelle : 1/250
(Format A3 - 297 x 420 mm)